

Relations culturelles Suisse - Grèce

97 b

Les relations culturelles entre la Grèce et la Suisse sont principalement caractérisées par des échanges au niveau des idées et par une estime mutuelle qui remonte au rôle de premier plan joué par plusieurs philhellènes suisses lors de la lutte d'indépendance du peuple grec au XIXe siècle, sans parler bien entendu de l'intérêt pour la Grèce antique.

La "Mission archéologique suisse" - financée par le Fonds national - effectuée depuis 1964, sous la direction du Prof. K. Schefold (Bâle), des fouilles dans la région d'Erétrie (île d'Eubée). La Mission bénéficie depuis le 26 novembre 1975 du statut d' "Ecole archéologique suisse". Cette décision du Ministère grec de la culture et des sciences met la Mission sur un pied d'égalité avec les autres écoles ou instituts étrangers reconnus par le gouvernement grec.

Récemment un groupe de professeurs et d'étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, en collaboration avec l'Ecole suisse d'archéologie, a remis aux autorités d'Erétrie une importante étude pilote sur le développement harmonieux de la ville, qui tient compte de son passé historique. Ces plans ont été extrêmement bien accueillis par les autorités locales et, vu qu'ils peuvent servir pour l'aménagement d'autres villes historiques grecques, seront également exposés à Athènes.

Projet d'un centre d'études et de discussion à Delphes. Présenté par la Grèce au Conseil de l'Europe en 1960, ce projet devrait se concrétiser sous peu, maintenant que les Grecs sont prêts à en assumer les frais de réalisation. Ce centre sera placé sous le patronage du Conseil de l'Europe; les Etats membres seront libres de participer aux frais d'exploitation. Une contribution suisse n'est pas prévue pour le moment.

Accédant à une demande de l'Ambassadeur de Grèce, nous avons chargé notre délégation à la Conférence générale de l'UNESCO actuellement en cours à Nairobi d'appuyer le projet d'une résolution grecque demandant à l'UNESCO d'entreprendre une campagne pour la sauvegarde de l'Acropole.

Une demande grecque - soumise au Conseil de l'Europe - de soutien pour l'établissement d'un fichier sur l'art byzantin sera également appuyée du côté suisse.

Sur le plan bilatéral, on relève dans le cadre des échanges culturels de l'année en cours, une exposition de livres suisses sur la pensée européenne à Athènes et la présentation de films grecs aux festivals du film de Locarno et de Nyon. En outre, la Confédération accorde, comme chaque année, deux bourses à des étudiants grecs.

On ne manquera pas d'observer que les échanges culturels sont relativement modestes; en fait, mis à part le domaine de l'archéologie, l'intérêt réciproque manifesté pour des activités de ce genre par les milieux culturels connaît certaines limites. Du côté suisse, les autorités fédérales sont prêtes à encourager tous les efforts du secteur privé mais ne peuvent prendre elles-mêmes des initiatives. Les organismes non-gouvernementaux en Suisse ont engagé leurs ressources financières modestes en fonction de priorités régionales différentes.

Une suggestion a cependant été lancée récemment de source privée en Suisse en vue d'examiner la possibilité d'organiser une exposition prolongée d'art grec ancien en Suisse sur le fonds considérable des musées grecs. Cette initiative mérite d'être prise en considération; en effet, la réalisation d'un tel projet pourrait donner l'occasion d'élargir et d'actualiser la connaissance de l'Antiquité grecque et d'intensifier nos échanges avec la Grèce.